



HAL
open science

Russia Learns to Write: Slavistics, Politics, and the Struggle to Redefine Empire in the Early 20th Century

Juliette Cadiot

► **To cite this version:**

Juliette Cadiot. Russia Learns to Write: Slavistics, Politics, and the Struggle to Redefine Empire in the Early 20th Century. *Kritika: Explorations in Russian and Eurasian History*, 2008, 9 (3), pp.135 - 167. 10.1353/kri.2008.0003 . hal-03903074

HAL Id: hal-03903074

<https://hal.science/hal-03903074>

Submitted on 19 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un empire "un et indivisible"? la question de la représentation politique des non Russes
à la Douma après la révolution de 1905 (1905-1907)

Author(s): Juliette Cadiot

Source: *Cahiers du Monde russe*, Apr. - Sep., 2007, Vol. 48, No. 2/3, Les résonances de
1905 (Apr. - Sep., 2007), pp. 221-242

Published by: EHESS

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/40418583>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at
<https://about.jstor.org/terms>



is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Cahiers du Monde russe*

JSTOR

JULIETTE CADIOT

UN EMPIRE « UN ET INDIVISIBLE » ?

La question de la représentation politique des non Russes à la Douma après la révolution de 1905 (1905-1907)

Depuis peu, l'histoire politique de l'Empire russe, notamment dans la période qui suivit les Grandes Réformes, ainsi que les études de la question nationale en Russie ont été profondément renouvelées. En Russie comme aux États-Unis, une nouvelle génération d'historiens s'est intéressée à la double thématique de l'émergence de la citoyenneté en Russie, surtout après la révolution de 1905, et de la position des sujets non russes dans l'édifice impérial¹. Dans certains travaux récents, l'expérience des deux premières doumas a été réévaluée comme un épisode hautement significatif et porteur de changements historiques importants : elle est considérée comme une tentative moderne et positive, unique dans l'histoire russe, de constituer une société multiethnique au fondement égalitaire². Mais les résistances auxquelles se heurtèrent les non Russes qui se revendiquaient comme tels dans leur tentative de prise de parole politique témoignent des difficultés que les élites russes éprouvèrent lorsqu'il s'agissait de penser une refonte de l'Empire sous un mode d'égalité. Nous nous proposons de discuter ici les possibles façons qui

Cet article a bénéficié du soutien de l'Agence nationale de la recherche.

1. Voir notamment pour la littérature la plus récente, Yanni Kotsonis, « 'Face-to-Face' : The State, the Individual, and the Citizen in Russian Taxation, 1863-1917 », *Slavic Review*, 63 (2), summer 2004, p. 221-246 ; Dov Yaroshevski, « Empire and Citizenship » in Daniel R. Brower and Edward J. Lazzerini, eds., *Russia's Orient : Imperial Borderlands and Peoples, 1700-1917*, (Indiana-Michigan Series in Russian and East European Studies.) Bloomington : Indiana University Press, 1997, p. 58-79 ; *Kritika*, numéros spéciaux 7(2), 7(3), 2006, p. 173-194 ; Jane Burbank, Mark von Hagen, Anatolyi Remnev, eds., *Russian Empire: Space, People, Power, 1700-1930*. (Indiana-Michigan Series in Russian and East European Studies), Bloomington : Indiana University Press, 2007.

2. R.A. Ciunčuk, *Dumskaja model' parlamentarizma v Rossijskoj imperii : etnokonfessional'noe i regional'noe izmerenija*, Kazan : FÉN, 2004, p. 5-6.

permettraient aujourd'hui d'approfondir l'étude des catégorisations ethniques, nationales, confessionnelles dans l'organisation sociopolitique de l'Empire russe au début du xx^e siècle.

Au cours de la révolution de 1905, les régions périphériques de l'Empire, notamment la Pologne, les provinces baltes, la Finlande, le Caucase sont le théâtre de soulèvements ; le tsar, soumis à la pression des événements à Saint-Pétersbourg, se décide à instaurer une assemblée représentative de l'Empire³. En avril 1906, le premier parlement russe se réunit au palais de Tauride à Saint-Pétersbourg. Une des images frappantes de cette Douma ainsi que de celles qui suivirent est la présence de députés aux allures exotiques, foule multicolore et multilingue portant des « *šapočki ermolki* aux ornements stylisés », ayant la « stature solide et légère des Caucasiens », ou encore « l'allure bonhomme des Kirghizes, Kalmyks et Sartes ». « Mélange de vêtements et de visages, de tribus et de dialectes », la nouvelle assemblée se présente comme « une véritable carte ethnographique vivante de la Russie »⁴. Élément important des grandes cérémonies impériales depuis le xviii^e siècle, cette bigarrure constituait auparavant un des symboles de la puissance des tsars, maîtres de domaines immenses et des populations disparates qui, de l'Europe à l'Asie, vivaient sous leur domination⁵. Mais en 1906, alors qu'environ 220 députés non russes sont attendus pour siéger à la douma⁶, cette hétérogénéité des représentants d'une société civile naissante est commentée avec ironie, voire avec angoisse. Au congrès de la noblesse de novembre 1906, le prince Kasatkin-Rostovskij se moque de la composition de la Première Douma et en souligne le ridicule : selon lui, l'application des lois électorales russes à l'Empire britannique aurait eu pour conséquence de faire siéger au parlement de Londres 350 députés indiens, 150 députés somaliens et canadiens et seulement 100 députés anglais. Les lois électorales permettraient aux « ennemis intérieurs » de la Russie, conquis depuis peu et encore hostiles à leur État suzerain, d'entrer dans la machine gouvernementale⁷. Ainsi, nous voudrions nous interroger sur la notion de représentation,

3. M.A. Volhonskij, « Nacional'nyj vopros vo vnutrennej politike pravitel'stva v gody pervoj russkoj revoljucii », *Otečestvennaja istorija*, n° 5, 2005, p. 48-62 ; Abraham Ascher, *The Revolution of 1905*, Stanford University Press, vol. 1 et 2, 1988-1992.

4. A. Šingarev, « Novoja дума et starye dumy », *Russkaja Mysl'*, n° 2, 1907, et V. Obninskij, « Pervye šagi russkogo avtonomizma », *Ukrainskaja žizn'*, n° 4, 1913, cité dans Diljara Usmanova, *Musul'manskije predstaviteli v Rossijskom parlamente, 1906-1916*, Kazan : FÉN, 2005, p. 3-4.

5. Richard S. Wortman, *Scenarios of Power : Myth and Ceremony in Russian Monarchy*, Princeton : Princeton University Press, vol. 2, 2000.

6. Ils ne seront plus que 70 à 75 députés après le changement de loi électorale de juin 1907. Usmanova, *Musul'manskije predstaviteli...*, p. 3-4.

7. Le prince poursuit son discours en ces mots : « Chaque fois que nos ancêtres ont donné leur sang en combattant des pays étrangers, nous avons incorporé un nouvel ennemi, à côté bien sûr de ces nationalités qui se sont mélangées à nous culturellement, il y a les Turkmènes conquis, les Boukhariotes, les membres de l'Union mondiale des musulmans, qui ont juré hypocritement fidélité et c'est pourquoi il est dangereux de les intégrer dans la construction d'État ». *Ob'edinennoe dvorjanstvo. S'ezdy upolnomočennyh gubernskih dvorjanskikh obščestv*, tome I, 1906-1908, M. : Rosspen, 2001, p. 170.

constitutive de l'expérience parlementaire, dans sa double acception de délégation du pouvoir des citoyens à leurs députés⁸ et de personnification de la nation, en soulignant les difficultés avec lesquelles la grande majorité de la classe dirigeante en Russie accepta la présence et l'influence exercée par les députés non russes à l'assemblée. En Russie, le Parlement fait exception, il ne correspond pas à son image classique, celle d'une réunion de députés « civilisés », dignes de l'État national cohérent et homogène qu'ils représentent⁹. La bigarrure des vêtements d'apparat traditionnels, la cacophonie des langues témoignent de la singularité russe et permettent la critique d'un système parlementaire prétendument inadapté à la multiethnicité. Nous analyserons ici les débats qui entourèrent la représentation des « non Russes » à la Douma, débats qui furent à nos yeux symptomatiques des discussions sur la redéfinition d'une sujétion ou d'une citoyenneté en fonction des appartenances ethniques ou confessionnelles. Nous nous efforcerons de présenter la conception de la communauté nationale telle que les lois électorales la dessinaient, en soulignant la place accordée aux territoires et aux populations non russes dans cet édifice.

Bien que la nouvelle assemblée fût dépourvue de la plupart des prérogatives parlementaires classiques, l'Empire demeurant en principe une autocratie, les élections censitaires mobilisèrent la population dans l'ensemble du pays. Malgré le refus du tsar d'accorder une constitution sous la pression des événements révolutionnaires, les lois fondamentales publiées le 23 avril 1906 après le manifeste d'Octobre 1905 firent entrer l'Empire dans une nouvelle ère¹⁰. Paradoxalement le préambule des lois fondamentales se réfère à la Révolution française en affirmant dans son article premier que l'État russe est « un et indivisible », puis il est précisé que le grand-duché de Finlande, bien que constituant une part indivisible de l'État, est gouverné par des institutions spécifiques ; l'article trois précise que la langue russe est la langue d'État¹¹. L'unité et l'indivisibilité devenaient bel et bien un principe fondamental dans l'empire de Russie, structurant les discours et les pratiques politiques d'après 1905. Formule étonnante : elle renvoyait à la Révolution française et à la

8. On se propose ici d'étudier comment, dans le cadre des élections à la Douma, les hommes politiques ont utilisé les identifications culturelles, notamment ethniques.

9. Parmi les empires coloniaux européens, seule la France eut des députés de couleur siégeant au Parlement à partir de 1848 pour la Martinique. En 1912, Blaise Diagne fut le premier député africain élu. Mais cette représentation des « indigènes » ne concernait que les anciennes colonies, une très faible partie de l'Empire.

10. Marc Szeftel, *The Russian Constitution of April 23, 1906*, Bruxelles : Editions de la Librairie encyclopédique, 1976, p. 84.

11. Déjà dans le recueil de lois de 1892, il était indiqué que les trônes du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande étaient inséparables du trône impérial. En 1906, il n'est plus fait mention de la Pologne et la formule « un et indivisible » apparaît. Inspirée de la Constitution française de 1791, d'après le témoignage de N.S. Tagancev, elle aurait été présente dans le projet soumis par le secrétariat d'État au Conseil des ministres, tandis que le projet lui-même fut secrètement soumis aux K-D. Cette nouveauté aurait été introduite par le secrétaire de Witte, E.Ju. Nolde. Alors qu'en prêtant serment le tsar énumérait l'ensemble de ses possessions une à une, en 1906 on décida d'insister dans le préambule sur l'unité de l'Empire, tout en reconnaissant à la Finlande une position particulière. A.F. Smirnov, *Gosudarstvennaja Duma Rossijskoj Imperii, 1906-1917*, M. : Kniga i Biznes, 1998, p. 86-87.

république, régime pourtant honni par le chef d'une autocratie qu'il tentait de maintenir à tout prix¹². En outre, l'universalité proclamée correspondait mal à un régime où régnait la diversité des droits, renvoyant à la variété de statuts tant territoriaux que personnels. L'égalité devant la loi, le nivellement des statuts constituaient bien des revendications essentielles des temps révolutionnaires, l'uniformisation par le droit devant permettre la constitution d'une nation que les libéraux appelaient de leurs vœux¹³. Et ce projet trouvait un écho au sein de la haute bureaucratie de l'Empire. La référence à la formule révolutionnaire n'était pas fortuite : la Constitution française de 1793 l'avait placée en préambule contre les projets fédéralistes, voire sécessionnistes — il s'agissait bien d'assurer la conservation du pays dans ses frontières. En réutilisant cette formule devenue plus commune au début du xx^e siècle, les législateurs russes tentaient de se prémunir de l'irréductibilité, des tensions centrifuges ou encore des revendications d'autonomie régionale et locale. La centralité du pouvoir, le règne du centre dans les périphéries, étaient ainsi réaffirmés au moment même où le régime était ébranlé. En outre, le détournement de la formule révolutionnaire revenait à reconnaître dans le souverain la source unique de la souveraineté, à l'instar de la nation dans la république. Lois et découpages électoraux, usages politiques de la notion d'unité et d'universalité constituent les deux faces complémentaires de la redéfinition du régime impérial, paradoxalement hanté par le modèle des États nationalement homogènes, dominants de vastes empires coloniaux.

Adapter les lois électorales à la diversité impériale ou les limites de la construction d'un espace politique homogène

L'idée d'introduire la représentation nationale fut certes discutée dans les sphères dirigeantes avant la flambée révolutionnaire, mais ce furent les événements violents de janvier 1905 qui forcèrent le tsar à l'appeler de ses vœux dans son rescrit du 18 février¹⁴. Comme on le sait, le projet de loi électorale pour la Douma d'État fut élaboré au cours du printemps et de l'été 1905 — conçu par la commis-

12. Dans la Constitution française de 1791, la formule « royaume un et indivisible » signalait la fin d'un monde de privilèges et de lois distinctes, donc l'avènement de la centralisation administrative. Reprise en 1793, elle se justifiait dans un contexte d'opposition aux projets de république fédérative, départementaliste, proclamant l'unité territoriale de la nouvelle république. Cf. Roland Debbaish, *Le principe révolutionnaire d'unité et d'indivisibilité de la République*. Essai d'histoire politique, P. : Economica, 1988.

13. À la tribune de la Douma en juin 1906, le K-D Kokoškin exige au nom de 151 députés d'instaurer l'égalité civile : « Nous devons nous souvenir que chez nous, aujourd'hui, il n'y a pas de peuple, pas de nation dans l'acception juridique du terme, chez nous il n'y a que des groupes divisés de la population, différentes tribus, nationalités et groupes statutaires, ressortissants d'un même pouvoir, mais ne constituant pas un tout juridique. [...] Nous n'avons pas de peuple, de nation dans l'acception politique de ce mot [...] il faut créer le peuple russe dans sa signification juridique, il faut créer une nation, et une telle nation en notre temps ne peut qu'être une union de citoyens libres et égaux », V.V. Šelohaev, « Fedor Fedorovich Kokoškin », in *Rossijskie liberaly*, M. : Rosspen, 2001, p. 331

14. B.V. Anan'ič, R.Š. Ganelin, V.M. Panejah, eds., *Vlast' i reformy : ot samoderžavnoj k sovetskoj Rossii*, SpB. : Dmitrij Bulanin, 1996, p. 457-538.

sion A.G. Bulygin, soumis au Conseil des ministres, il fut rediscuté dans une réunion spéciale convoquée par le tsar à Peterhof. Publiées le 6 août, ces lois furent à nouveau débattues sous la pression des événements politiques — après la publication du manifeste d'Octobre et l'extension des troubles. Parallèlement, elles étaient élaborées en commission en vue de leur application concrète dans les différentes régions de l'Empire. Finalement peu changées dans leur architecture principale, les nouvelles lois électorales du 11 décembre 1905 ouvrirent plus largement la représentation. Fondé sur le vote censitaire, un système complexe par niveaux permettait l'élection de grands électeurs, puis de députés dans les différentes régions et grandes villes de l'Empire¹⁵. Le cens nécessaire à la participation y était considérablement réduit par rapport au premier projet Bulygin, de sorte que les paysans et les ouvriers étaient maintenant conviés à la nouvelle assemblée.

Au cours des discussions sur la nécessité d'introduire le principe de représentation nationale comme à propos des projets de lois électorales, la question de l'hétérogénéité de l'Empire avait été régulièrement abordée¹⁶. Si des projets de représentation fondée sur les *soslovija*, ou sur les assemblées des *zemstva* furent envisagés, leur application était impossible à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire, certaines régions étant privées de l'une ou de l'autre, voire de ces deux institutions¹⁷. Déjà présente avant les insurrections de 1905, la crainte d'une dissolution de l'Empire s'était considérablement aggravée du fait des révoltes, violences, soulèvements et troubles qui avaient agité les périphéries. Une partie du personnel politique, notamment le premier ministre Witte ou encore les représentants des *zemstva* progressivement introduits dans l'appareil d'État pour conseiller un gouvernement incapable de contrôler le pays, exigeait d'ouvrir plus largement la représentation à d'autres couches sociales, voire aux allogènes (*inorodcy*)¹⁸. Dans leurs différents projets de constitution, les libéraux exigeaient le suffrage universel qui devait s'appliquer à l'ensemble des populations de l'Empire, même celles qui étaient considérées comme les moins intégrées à l'État russe. Par la pédagogie du vote, les allogènes « demi-sauvages » commenceraient le long processus de transformation qui

15. Les règlements du vote d'août 1906 spécifient un système à 4 niveaux pour les paysans (village, *volost*, *uezd*, gouvernement), à trois niveaux pour les ouvriers (par fabrique, ville et gouvernement), à deux niveaux pour les citadins (villes et gouvernements ou *uezdy* et gouvernements).

16. Volhonskij, « Nacional'nyj vopros vo vnutrennej politike pravitel'stva ... », p. 48-62, notamment p. 55-58.

17. Les critiques de l'application du système des *soslovija* ne se fondaient pas seulement sur l'existence d'une classe ouvrière (« 13,5 % de la population »), dont le statut n'était pas clair et qu'il s'agissait maintenant de représenter du fait des troubles révolutionnaires. Mais ils soulignaient aussi le fait que les *soslovija* n'avaient jamais été introduits ou n'avaient jamais fonctionné dans la plupart des provinces périphériques (dans les provinces de la Vistule, dans une partie de la Bessarabie, dans beaucoup de localités du Caucase), Ciunčuk, *Dumskaja model' parlamentarizma...*, p. 91-92.

18. Début novembre 1905, Šipov et Gučkov présentent un projet de lois au suffrage universel et se prononce contre l'organisation d'une représentation ouvrière d'une dizaine de députés Anan'ič, Ganelin, Panejah, éd., *Vlast' i reformy...*, p. 516-518.

en ferait des citoyens accomplis¹⁹. Dans ce moment de crise, où il s'agissait d'agir vite pour calmer les revendications politiques de la population, le consensus se fit sur la nécessité de construire un nouveau système capable d'embrasser l'ensemble du territoire. La gestion difficile de l'Empire aboutit à l'introduction d'un système électoral complexe qui se surajoutait aux institutions existantes.

Dans les premières discussions autour du projet, les cercles conservateurs et le ministre de l'Intérieur lui-même, Bulygin, envisageaient de refuser le droit de vote aux nomades, aux juifs et aux Finlandais. Le refus d'une égalité politique pour les premiers fut expliqué par la nécessité de n'organiser des élections que dans les localités de l'Empire où « le niveau d'esprit civique (*graždanstvennost*) » était suffisant et où les forces sociales étaient « mûres ». Plutôt que d'analyser ces formules qui supposaient une différenciation des populations selon leur capacité politique, nous pouvons nous attacher aux catégories qu'il fut envisagé d'exclure du suffrage. Cela permet de définir par la négative les contours d'une société dont les frontières auraient été les limites d'une citoyenneté impériale. Les tentatives d'exclusions du vote furent toujours légitimées par des raisons administratives. Ainsi les semi-nomades, classés comme *inorodcy*, soumis à un impôt différent et exclus du service militaire, devaient être renvoyés à leur exceptionnalité. Pour les habitants de la Finlande, qui avaient leur propre parlement (*sejm*), l'argument était aussi d'ordre juridique. L'exclusion du droit de vote et d'éligibilité des juifs, produit de l'antisémitisme des cercles conservateurs, n'était présentée que comme l'extension des règles présidant aux opérations de vote dans les conseils municipaux et les *zemstva*. Sous la pression des troubles révolutionnaires et de l'activisme des représentants de groupes menacés d'être exclus, le Conseil des ministres imposa que les juifs et les nomades soient finalement inclus dans la représentation, à l'exception des grands nomades (*brodjačie*) de Sibérie. Afin de réduire l'angoisse des cercles dirigeants face au vote juif, les partisans de leur nécessaire intégration, en particulier le premier ministre Witte²⁰, expliquaient que le système censitaire privilégiant les campagnes devait permettre de réduire toute représentation du dangereux prolétariat juif. Le cantonnement des juifs dans la zone de résidence obligatoire réduisait leur possibilité de représentation.

19. *Loi fondamentale de l'Empire russe. Projet d'une constitution russe élaboré par un groupe de la ligue de l'affranchissement*, préface de Pierre Struve, P. : Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905. Ce programme était connu des sphères dirigeantes de l'État, notamment par l'intermédiaire de Kryžanovskij. Sur les programmes de constitution, cf. S. Bertolissi, A.N. Sharov, éd., *Konstitucionnye proekty v Rossii XVIII-načalo XXv*. [Les projets constitutionnels en Russie : XVIII^e-début XX^e siècle], M. : Institut rossijskoj istorii, RAN, 2000. A.N. Medušeuskij, *Demokratija i avtoritarizm : rossijskij konstitucionalizm v sravnitel'noj perspektive* [Démocratie et autoritarisme : le constitutionnalisme russe dans une perspective comparative], M. : INION RAN, 1990.

20. Dès qu'il eut obtenu l'avis favorable du Conseil des ministres pour octroyer les droits de vote et d'éligibilité aux juifs, Witte s'empressa de demander qu'on télégraphie la nouvelle à l'ambassade de Washington, M.A. Volhonskij, « Nacional'naja politika i pravitel'stvennye krugi nakanune i v gody Pervoj rusškoj revoljucii », dissertacija, Moskovskij Gosudarstvennyj Universitet im. M.V. Lomonosova, M., 2003, p. 208. Nous remercions chaleureusement M.A. Volhonskij de nous avoir permis de lire sa thèse.

Au cours des discussions sur les lois électorales, le Conseil des ministres insista pour que soit garantie aux régions centrales, originaires russes, une position privilégiée dans la future assemblée. Cette discrimination en faveur des régions russes était présentée comme juste car relevant d'une simple opération de comptabilité : elle se fondait sur le rapport du contrôle d'État pour l'année fiscale 1903, d'où il ressortait que les régions centrales rapportaient de l'argent grâce aux impôts, alors que les régions périphériques, déficitaires, recevaient et donc coûtaient de l'argent²¹. Finalement les lois électorales stipulèrent que si, dans les régions centrales de Russie, un député représentait 250 000 électeurs, dans les marges de l'Empire, il en représentait 350 000. Les villes ayant plus de 100 000 habitants formaient une circonscription. Pour contrebalancer le poids des grandes villes des confins impériaux, le Conseil des ministres exigea d'ajouter six villes purement russes à la liste des cités devant être représentées par un député²².

Si la possibilité d'utiliser l'organisation des *zemstva* avait été écartée, notamment du fait de la diversité administrative de l'Empire et aussi parce que Bulygin craignait que la politisation des *zemstva* ne produise une assemblée trop turbulente, les procédures électorales furent loin d'être les mêmes partout. Les lois d'août précisaient que dans de nombreuses régions, peuplées d'allogènes, les élections se feraient selon des procédures particulières : gouvernements du royaume de Pologne, *oblasti* de l'Oural et du Turgaj, les gouvernements et *oblasti* de Sibérie, le gouvernement général de la steppe et du Turkestan et le gouvernement général du Caucase, ainsi que dans le cas des *inorodcy* nomades²³. S'en remettant aux conseils des gouverneurs généraux pour la gestion des régions, le ministère de l'Intérieur statua sur les différentes dérogations qui contredisaient l'application d'un système uniforme à l'ensemble du territoire. La commission dirigée par D.M. Sol'skij fut chargée d'août 1905 à avril 1906 de la question de l'application des lois générales aux régions qui pouvaient déroger aux règles communes de la représentation. Comme le décrit dans le détail l'historien R. Ciunčuk, les archives de cette commission nous permettent d'apprécier la variété des attentes vis-à-vis du Parlement, les demandes des minorités qui voulaient être représentées, les avis des gouverneurs sur les relations entre les communautés ; elles nous renseignent sur les formes de stratification sociale et politique à l'œuvre dans les périphéries, et sur la hiérarchie impériale des populations, redéfinie par l'introduction du droit de vote.

Dès juillet 1905, le gouverneur général de la steppe avait proposé de distinguer trois représentations : allogène, cosaque et russe. Au Caucase, le rôle du gouverneur général devint plus étendu qu'ailleurs par suite des règlements ratifiés par

21. *Ibid.*, p. 209.

22. Samara, Jaroslav, Nijni Novgorod, Voronej, Kursk, Orel. Anan'ič, Ganelin, Panejah, eds., *Vlast' i reformy...*, p. 492.

23. *Položenie o vyborah v Gosudarstvennuju dumu// Gosudarstvennaja дума. Uzakonenija 6 avgusta 1905*, SPb. : Gosudarstvennaja tipografija, 1905, p. 1.

Nicolas II le 2 février 1906. L'un des résultats de cette mesure fut une représentation assurée des cosaques du Kouban et du Terek : le gouverneur recomposa en effet les circonscriptions électorales, de sorte que le Caucase était représenté par vingt-neuf députés, quatre sièges y avaient été garantis aux cosaques. Les affrontements sanglants opposant Arméniens et Azéris eurent pour conséquence la décision de les faire voter dans des curies séparées. Ainsi, dans les gouvernements d'Elizavetpol' et d'Erevan, les circonscriptions furent découpées pour correspondre à la composition ethnoconfessionnelle de la population²⁴. Malgré son caractère exceptionnel, cette division fut reconduite aux élections de la Deuxième Douma et elle y fut discutée : le député K-D F.I. Rodyčev récusait la légalité du vote et critiqua violemment l'introduction du principe des nationalités dans les opérations de vote²⁵. Le refus unanime des libéraux de se fonder sur les distinctions ethniques pour organiser les circonscriptions électorales était en partie relayé par la haute administration. De fait, dans un premier temps le Conseil des ministres se refusa à reconnaître le principe national comme un fondement dans l'organisation des votes. Mais les pratiques administratives ancrées, ainsi que la volonté politique du tsar de garantir une représentation aux piliers du régime empêchèrent l'application stricte de ce principe. Ainsi notamment, une série de régulations régionales garantissait des places de députés aux cosaques des périphéries, réunis dans des circonscriptions électorales qui suivaient les contours de leur territorialisation²⁶.

Après la publication des lois électorales d'août 1905, une série de demandes de divers groupes confessionnels et ethniques avait convergé à Saint-Petersbourg ou à Peterhof, pour réclamer un siège réservé dans le nouveau parlement : la protection du tsar devait s'incarner par l'octroi d'un député²⁷. Ainsi le congrès des Bouriates transbaïkaliens à Tchita demanda une représentation bouriate. Après plusieurs congrès locaux du même type, une délégation bouriate se rendit en janvier 1906 à Saint-Petersbourg pour réclamer deux députés²⁸. Grâce à une pression intense, ils réussirent à obtenir un siège de député (en commun avec les Toungouses Evenk)²⁹, mais échouèrent dans le gouvernement d'Irkoutsk. Les Kirghizes demandèrent de leur côté d'être représentés en adressant une pétition à Sol'skij. Un village bachkir pétitionna pour proposer de diviser les électeurs en fonction des critères ethniques, les séparant des paysans russes environnants. Cent vingt mille Zyrianes (Komi) du gouvernement de Vologda, les colons allemands du gouvernement de Saratov

24. Ciunčuk, *Dumskaja model' parlamentarizma...*, p. 124-130.

25. Usmanova, *Musulmanskie predstaviteli ...*, p. 182-183.

26. *Gosudarstvennaja Duma. Ukazatel' k stenografičeskim otčëtam*, Sessija Pervaja 1906 god, SPb., 1907, p. 19, *Gosudarstvennaja Duma. Ukazatel' k stenografičeskim otčëta, Vtoroj sozyv*, 1907 god, SPb., p. 3-26. Le vote pouvait se faire en fonction du découpage des *stanica*, dans certaines régions colonisées et contrôlées en partie grâce à la présence des troupes cosaques, la population armée reçut le droit de former une unité électorale distincte.

27. Ciunčuk, *Dumskaja model' parlamentarizma...*, chap. II, p. 72-171.

28. *Ibid.*, p. 115.

29. Cette députation n'était pas prévue dans les premiers règlements du 20 octobre 1905.

demandèrent aussi d'élire leurs propres représentants³⁰. Les Iakoutes, rassemblés au sein de l'Union iakoute, exigèrent non seulement une constitution, mais un siège réservé au sein de la Douma³¹. Un rapport envisagea un découpage électoral général réunissant en un même ensemble les membres d'une même nationalité dans les régions où la présence russe était faible³².

Ces demandes témoignaient de l'existence d'une vie politique en partie structurée par les groupes nationaux. Dans cette nationalisation ou ethnicisation politique, le rôle des colons russes fut essentiel, car il fut relayé par les partis politiques de droite et par l'Union de la noblesse et il trouva un écho favorable auprès du tsar et de son entourage. Depuis les marges occidentales, les pressions, les appels à l'intercession du tsar se multipliaient pour garantir des représentants aux Russes. Ces exigences furent d'abord mal accueillies au sein du Conseil des ministres qui constata : « Introduire dans les élections le principe de la nationalité peut provoquer dans la société d'un côté l'hostilité, de l'autre une série de demandes des différents groupes nationaux »³³. Le Conseil des ministres en refusa le principe (qu'il avait pourtant préconisé pour les élections dans la steppe en distinguant Russes, cosaques et indigènes), mais le tsar en décida autrement. En ce qui concerne la région de Siedlce et de Lublin, considérée comme russe, mais située en « terre polonaise » et qui ne constituait pas encore en 1906 une unité administrative, le procureur en chef du saint-synode K.P. Pobedonoscev craignit que, comme dans la Galicie austro-hongroise voisine, les Russes ne soient représentés que par un seul député³⁴. Une fois connus les résultats des élections dans les gouvernements de la Russie européenne, Durnovo proposa, au cours d'une réunion spéciale, l'élection supplémentaire d'un député orthodoxe pour les régions de Siedlce et Lublin, demande ratifiée par le tsar le 22 avril 1906³⁵. Le ministre s'inquiétait aussi de la représentation des intérêts russes dans la ville de Varsovie ; il proposa qu'un député russe soit élu, laissant le gouverneur de la province statuer sur le délicat problème de définir les personnes d'origine russe. Ces demandes étaient relayées par les nouveaux partis politiques formés en attente des élections. Au sein de l'union du 17 octobre, les minorités russes des provinces de l'Ouest jouaient un rôle prépondérant. Dès le premier congrès octobriste à Moscou en février 1906, les délégués de la population russe des périphéries réclamèrent une révision des lois électorales d'août et décembre 1905, car celles-ci, selon eux, privilégiaient l'élément étranger (*inozemnyj*) alors que la population russe était privée de représentation. Ils faisaient valoir que ces lois s'appuyaient sur les propriétaires terriens, mais que peu d'entre

30. Ciunčuk, *Dumskaja model' parlamentarizma...*, p. 145.

31. *Ibid.*, p. 116.

32. *Ibid.*, p. 111.

33. GARF, (Gosudarstvennyj arhiv Rossijskoj Federacii — Archives d'État de la Fédération de Russie), f. 543, op. 1, d. 515, l. 88.

34. *Ibid.*, l. 107.

35. Ciunčuk, *Dumskaja model' parlamentarizma...*, p. 152.

eux étaient russes dans les provinces de l'Ouest, et demandèrent l'application du principe de la proportionnelle. Les délégués de la Baltique demandèrent aussi que la population russe de ces régions ait un représentant. Plus généralement, les octobristes reprirent l'exigence d'une élection proportionnelle et le droit d'élire au moins un député russe à la Douma pour chaque gouvernement des périphéries, et deux députés pour le royaume de Pologne³⁶.

Les ambiguïtés qui caractérisaient la position de la haute bureaucratie face à l'application du principe des nationalités dans les élections furent de courte durée. Dans un premier temps, l'organisation de curies distinguant Russes et allogènes dans les territoires de colonisation active et récente rencontra moins de résistance que les efforts pour garantir le vote des Russes dans les régions occidentales. La complexité d'un terrain social où le Russe était essentiellement défini par son orthodoxie rendait difficile la question des Ukrainiens uniates ou des Biélorusses catholiques³⁷. Au cours des années 1906 et 1907, les rapports sur l'application des lois électorales dans les périphéries ne contenaient pas seulement des références de plus en plus fréquentes au devoir de protection de la nationalité dominante, ils entérinèrent aussi l'existence de sièges réservés et envisagèrent concrètement l'organisation de votes séparés. Pour l'Asie centrale, certains — minoritaires — avaient défendu le principe de listes jointes permettant de rapprocher les *inorodcy* des Russes : ceci afin d'éviter de les confiner dans une spécificité, porteuse d'identités qui les écarteraient de leur sujétion à l'Empire russe³⁸. Néanmoins, au sein de la même réunion au ministère de l'Intérieur, la majorité souligna au contraire la différence fondamentale qui opposait les Russes aux allogènes : sachant peu le russe, ceux-ci détestaient les migrants responsables de la perte de leurs terres et de leur appauvrissement. On jugea impossible de les faire voter ensemble. Privilégier les colons russes par les lois électorales devait permettre de renforcer leur prestige social dans un environnement hostile³⁹. Selon les directives du 22 avril 1906, l'organisation du vote en Asie centrale devait s'opérer, selon les cas, en deux ou trois assemblées électorales distinctes de grands électeurs russes, allogènes et cosaques⁴⁰. La fracture coloniale était particulièrement visible dans les débats sur le Turkestan. Dans un premier projet, proposé par le ministre de l'Intérieur Durnovo,

36. *Partija « Sojuz 17 oktjabrija »*, tome I, 1905-1907, M. : Rosspen, 1996, p. 136-140.

37. Theodore Weeks, *Nation and State in Late Imperial Russia, Nationalism and Russification on the Western Frontier*, DeKalb (IL) : Northern Illinois University Press, 1996.

38. GARF, f. 543, op. 1, d 515, l. 91.

39. Ciunčuk, *Dumskaja model' parlamentarizma...*, p. 119.

40. *Gosudarstvennaja Duma. Ukazatel' k stenografičeskim otčetam, Vtoroj sozvyv, 1907 god*, SPb., p. 3-26. Dans la province de Transbaïkalie un député était prévu pour les allogènes, un pour les cosaques et un pour le reste de la population. Il en fut de même dans la steppe où le 22 février 1906 il fut décidé de diviser la population en trois groupes : kirghizes-nomades, russes et cosaques. Pour les gouvernements d'Astrakhan et de Stavropol, on décida le 25 mars 1906 d'organiser une élection à deux niveaux pour les Kirghizes de la horde intérieure et une pour les Kalmyks ; pour la Iakoutie, de n'élire qu'un seul député.

la région devait envoyer quinze députés dont sept Russes. L'intervention directe de Witte se fit en défaveur des Russes : il estimait qu'il suffisait de représenter les seuls cosaques et les Russes de Tachkent du fait de leur faiblesse numérique. Néanmoins, il fut décidé d'élire six députés autochtones, cinq russes et un cosaque⁴¹.

La politique en faveur de certaines populations dans les confins de l'Empire ne concernait pas seulement les colons orthodoxes. Certaines populations autochtones étaient reconnues comme loyales au régime. En Sibérie, les Bouriates et les Tounghouses qualifiés dans les rapports du ministère de l'Intérieur de « plus développés » et réputés sincèrement attachés à la Russie, méritaient ainsi d'être représentés, contrairement aux *inorodcy* de l'Amour et de la Province maritime, exclus du vote en qualité de *borjačie*⁴². Les Russes noyés dans les terres polonaises ou en Orient, les mennonites⁴³, les cosaques dans le Caucase et l'Asie centrale, mais aussi les Bachkirs, les Kirghizes, ou les allogènes de certaines régions de Sibérie obtinrent ainsi d'avoir leurs députés. La gestion habituelle de l'Empire russe, qui divisait la population en groupes pourvus de statuts différents, se perpétuait ici en une série d'exceptions, qui remettaient en cause les règles ordinaires de la représentation censitaire. Le tsar ratifiait au fur et à mesure les nouvelles réglementations concernant les différentes régions, jusqu'à cinq jours avant la tenue des élections, retardées dans de nombreuses périphéries. Au sein du ministère des Affaires intérieures, les dispositions présidant au vote étaient régulièrement discutées.

Finalement, les élections à la Première Douma, puis à la Deuxième en février 1907 se firent selon des règles peu modifiées, précisées à coups d'éclaircissements sénatoriaux, et elles permirent l'émergence de nombreux députés non russes ou nationaux. Représentants d'une région, d'un parti, ils étaient aussi dans leur grande majorité les porte-parole de populations autochtones qui subissaient un ensemble de discriminations. Ces députés non russes tentèrent de s'organiser pour donner une visibilité et une efficacité politique à leurs projets de refonte de l'Empire sur des bases plus égalitaires. Mais certains députés russes conservateurs ou (même) libéraux se présentaient aussi comme les représentants d'une nationalité. La politisation de la société impériale, attestée par la forte participation électorale, se doublait d'une « nationalisation » générale des discours et des positionnements politiques. Aussi, afin que la nouvelle société civile russe puisse pleinement connaître ses députés, il fut décidé que, pour la Deuxième Douma, chacun d'entre eux apparaisse non pas seulement avec son ordre (*soslovie*), sa profession et son

41. Soit un député russe pour une population de 46 000 habitants, un député indigène pour 896 000 habitants. Cf. T.V. Kotjukova, « Podgotovka vyborov v I gosudarstvennuju dumu v Turkestane », *Rossija i sovremennij mir : problemy političeskogo razvitija*, M. : MakTri, 2005, p. 27-31.

42. GARF, f. 543, op. 1, d. 515, p. 88.

43. Terry Martin, *The Mennonites and the Russian State Duma. 1905-1914*, The Donald W. Treasgold Papers, Paper n° 4, January 1996.

rattachement à un parti politique, mais aussi avec ses identifications nationales et confessionnelles⁴⁴.

La division des électeurs selon les classes sociales (les différentes curies distinguaient les grands propriétaires, les paysans, des ouvriers...) et selon les *soslovija* (au sein des grands propriétaires on trouvait beaucoup de nobles) se superposait aux distinctions ethnoconfessionnelles. Mais c'est seulement dans les gouvernements d'Elizavetpol' et d'Erevan que ces dernières constituèrent les fondements de la géographie du vote. Ailleurs, la ligne départageant les populations ressemblait plus à une séparation coloniale, entre Russes (c'est-à-dire les colons slaves) et indigènes. Enfin, dans les provinces de l'Ouest, une ligne de partage plus strictement nationale s'était aussi mise en place avec la création d'une assemblée électorale russe.

Dans ses détails et sa complexité, la loi électorale fournissait une marge de manœuvre importante aux gouverneurs généraux des provinces qui l'aménagèrent en fonction du contexte régional. Les élections à la Première Douma mobilisèrent très largement la population, notamment dans les confins de l'Empire⁴⁵.

2. L'éveil à la vie politique parlementaire

Les élections à la Douma ne permettent que très partiellement de juger de l'effervescence politique du pays, notamment en raison de leur boycottage par les partis socialistes, puissants aussi au sein des mouvements nationaux. Nous nous limitons ici à analyser les mouvances ayant accepté les règles du jeu parlementaire, désireuses de concourir à la formation d'une assemblée représentative de la société multinationale de l'Empire. Concrètement, les enjeux nationaux se reflétaient dans le vote dans des formes aussi diverses que les contextes politiques des différentes régions. Des centaines de mouvements à résonances nationales s'étaient formés, mais peu étaient organisés comme de véritables partis, présents en tant que tels à la Douma, si ce n'est le Koło polonais⁴⁶. Néanmoins la fraction musulmane, la *hromada* ukrainienne, le groupe lituanien polono-ukrainien, la fraction cosaque, etc., formèrent autant de groupes influents dans les provinces comme au palais de Tauride. À la Deuxième Douma (février-juin 1907), vingt-sept peuples de l'Empire avaient envoyé au moins un de leurs représentants à la Douma.

La question de la langue joua un rôle central pour la mobilisation de populations peu russophones, elle fut résolue différemment selon les régions. Ainsi à Kazan, la campagne électorale se fit en tatar chez les musulmans, le pourcentage de

44. *Gosudarstvennaja Duma. Ukazatel' k stenografičeskim otčetam, Vtoroj sozyv, 1907 god*, SPb., p. 3-26.

45. Aux élections à la Deuxième Douma, où moins de partis de gauche appelèrent au boycottage, se rendirent aux urnes 51 % de ceux qui avaient le droit de vote (en particulier les travailleurs — 50 %, et la paysannerie — 64 %), soit un taux de participation plus élevé que la moyenne dans les pays européens. Usmanova, *Musulmanskie predstaviteli...*, p. 161.

46. V.M. Fomin, *Programmnye dokumenty nacional'nyh političeskij partij i organizacij Rossii (konec XIXv-1917)*, M. : Rossijskaja Akademija Nauk, 1996, vy. 1 & 2.

personnes lisant le russe étant minime. Une commission électorale de la ville décida que les Tatars de Kazan rempliraient leurs bulletins dans leur langue. Saisi par la douma municipale, le ministère de l'Intérieur cassa cette décision : les documents électoraux devaient obligatoirement être complétés en russe⁴⁷. Dans le royaume de Pologne, pendant le vote, des bulletins comportant des traductions en polonais avaient été utilisés. Le ministère statua de la légalité de ces bulletins, se référant à la loi du 6 juin 1905 qui autorisait l'usage du polonais dans la tenue des écritures des *gminy* et des institutions paysannes⁴⁸. Il fut aussi décidé de légaliser le polonais dans les notices explicatives et les formulaires électoraux⁴⁹. Au Turkestan, l'administration publia en turc les règles et règlements des élections⁵⁰. Mais les candidats devaient être russophones et toute l'organisation des élections se faisait en russe. Généralement les gouverneurs multiplièrent les mesures discrétionnaires afin d'empêcher l'élection d'opposants politiques au régime, notamment aux élections de la Deuxième Douma. Ces intimidations concernaient aussi bien les candidats russes que non russes, mais visèrent souvent des candidats nationaux. Les gouverneurs firent ainsi usage de l'article 5 de la loi électorale qui stipulait que pour être élu député, il fallait obligatoirement savoir lire le russe. Cet article permit d'éliminer parfois des chefs locaux, notamment des leaders spirituels musulmans⁵¹, ou encore de ralentir ou d'empêcher la mobilisation d'électeurs peu russophones.

Rappelons que de nombreux heurts opposèrent Russes et non Russes pendant ces années de violence révolutionnaire. Les décisions qui aboutirent à faire voter localement chrétiens et musulmans, Arméniens et Azéris, Polonais et Russes dans des curies séparées étaient toujours justifiées par l'anxiété des pouvoirs publics face aux tensions entre les communautés. Dans le gouvernement d'Oufa par exemple, des heurts avaient opposé paysans russes et musulmans et des propos xénophobes émaillaient les manifestations⁵². Venu d'Oufa et membre de l'Union de la noblesse, A.V. Novikov demandait d'instaurer le vote proportionnel afin de garantir aux paysans russes la représentation et, faisant état des heurts qui avaient opposé musulmans et russes, il demandait que les opérations électorales ne se tiennent pas dans le même lieu⁵³.

47. Diljara Usmanova, *Deputaty ot kazanskoj gubernii v Gosudarstvennoj dume Rossii, Kazan* : Tatarskoe knižnoe izdatel'stvo, 2006, p. 13.

48. L'emploi du polonais dans les *gminy* et dans les diocèses catholiques fut toutefois limité aux lieux où la population était mixte, russe ou lituanienne, et où il ne fallait parler que le russe. V.S. Djakin, *Nacional'nyj vopros vo vnutrennej politike carisma*, SPb. : LISS, 1998, p. 69.

49. GARF, f. 543, op. 1, d. 515, l. 83-84.

50. T.V. Kotjukova, « Podgotovka vyborov v 1 gosudarstvennuju dumu v Turkestane », p. 29.

51. Omirzak Ozganbaj, *Gosudarstvennaja дума Rossii i Kazahstan (1905-1917)*, Almaty : Arys, 2000, p. 113.

52. Charles Steinwedel, « The 1905 Revolution in Ufa : Mass Politics, Elections and Nationality », *The Russian Review*, 59, octobre 2000, p. 571-576.

53. *Ob'edinennoe dvorjanstvo. S'ezdy upolnomočennyh gubernskih dvorjanskikh obščestv*, t. I, p. 205.

Les réticences locales et centrales russes à l'influence allogène se manifestèrent par une série de dispositions administratives qui tentaient de la limiter, ainsi dans la province de Semiretchie pour les élections à la Deuxième Douma. Dans cette région, trois sièges de députés étaient à pourvoir, un pour les cosaques, un pour la population indigène (*tuzemnoe*) et un pour la population non indigène de la ville, qui devait élire un Russe. Néanmoins au cours du processus électoral, le pouvoir local s'aperçut que le siège urbain allait tomber entre les mains des grands électeurs musulmans. En effet, les électeurs de nationalité tatare, kirghize, dungane, tarancin, ou encore sarte, membres de droit des sociétés urbaines et non inscrits sur les listes électorales rurales avaient utilisé leur droit de vote. Les pouvoirs locaux, soutenus, malgré les protestations, par le ministère de l'Intérieur, exclurent des personnes dites allogènes des listes électorales. Les exclus n'avaient pourtant pas voté dans le cadre des élections pour le député indigène. Membres de nationalités non slaves, ils expliquaient que s'ils étaient bien des allogènes pour les Russes, ils n'étaient pas des indigènes, mais des migrants intégrés depuis longtemps dans les institutions urbaines⁵⁴. Au Turkestan, les juifs étaient aussi rangés dans la catégorie des allogènes et devaient voter avec la population indigène. Mais en tant que non musulmans ils demandaient à pouvoir changer de curie électorale et à voter avec les Européens⁵⁵.

La mobilisation des populations non russes pour l'envoi de députés à Saint-Pétersbourg fut certes très contrastée selon les provinces, mais elle fut dans l'ensemble importante, comme le notèrent un certain nombre de témoins. Dans les provinces polonaises, les nationalistes russes s'offusquèrent de la discipline de vote des Polonais et de la faible mobilisation russe. Dans ses mémoires, V.V. Šul'gin décrit les violentes luttes d'influence entre Polonais et Russes au sein des assemblées électorales de la province de Volhynie pour les élections à la Deuxième Douma, il raconte comment l'appel des Polonais à prendre l'ensemble des sièges proposés aux provinces polono-russes provoqua chez les nobles russes une prise de conscience tardive et douloureuse. Les succès polonais dans la maîtrise des élections et la conquête des sièges avaient provoqué cet éveil des élites russes⁵⁶. Dans les régions tatars, l'obéissance traditionnelle aux élites locales aurait été le facteur déterminant qui expliquerait le fort appui reçu par les candidats musulmans⁵⁷. Plus généralement, la faible capacité de participation politique, le sentiment de ne pas être entendu à Saint-Pétersbourg, l'idée d'un pouvoir lointain qui avait perdu de sa capacité protectrice expliquent la soif politique qui animait un grand nombre de non Russes ayant obtenu le droit de vote. Cette mobilisation témoignait d'une volonté

54. *O vozbuždenii hodatajstva pred Ministrom Vnutrennih Del o nevklučenii v spiski izbiratelej v osedlyh naselenijah po vyboram v Gosudarstvennuju Dumu inorodcev*, archives de Topčibašev, centre d'archives de l'EHESS, valise 5.

55. Kotjukova, « Podgotovka vyborov v 1 gosudarstvennuju dumu v Turkestane », p. 30.

56. V.V. Šulgin, *The Years : Memoirs of a Member of the Russian Duma*, New York : Hippocrene Book, p. 3-27.

57. Usmanova, *Musulmanskie predstaviteli...*, p. 146-147.

d'intégration à la sphère publique impériale et se manifestait par l'omniprésence de revendications d'égalité civique. À Oufa, le succès des musulmans — minoritaires dans la ville — aux élections à la Première Douma leur permettait de gagner l'ensemble des sièges de la région, mais ils préférèrent voter aussi en partie en faveur de candidats russes⁵⁸. Leur victoire provoqua une forte appréhension et des commentaires qui soulignaient la discipline musulmane et leur solidarité « tribale » par opposition à l'éparpillement politique des Russes, selon une rhétorique reprise par les partis nationalistes russes dans toutes les régions mixtes.

Dès avant la révolution de 1905, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes avait fait partie du programme du Mouvement de libération, notamment au cours de ses différents congrès. Dans le contexte révolutionnaire de 1905, cette demande devint plus ferme. Aussi, quand les libéraux « de gauche » rencontrèrent les représentants de l'intelligentsia ukrainienne en mars 1905, ils ne s'opposèrent pas à l'idée de fédération. En mai 1905, le congrès russo-polonais déboucha sur la reconnaissance de l'autonomie polonaise ; pendant l'été 1905 des contacts furent pris avec les délégués ukrainiens et géorgiens qui se déclarèrent en faveur d'une reconstruction fédérale de l'Empire. Néanmoins au congrès des *zemstva* de septembre, le point sur la fédération fut retiré de l'ordre du jour, l'exigence de l'autonomie régionale fut réservée à la Pologne, à la Lituanie, à la Transcaucasie, à l'Ukraine, tandis que les autres nationalités furent limitées au droit à l'autodétermination culturelle et à l'utilisation de la langue maternelle dans les écoles primaires et les institutions locales. F. Kokoškin avait été chargé de rédiger la déclaration des droits des nationalités au congrès des *zemstva* de Moscou en septembre⁵⁹. Le programme K-D suivit les décisions prises au congrès et Kokoškin entreprit de démontrer en quoi la reconnaissance de l'autonomie était très différente d'une reconnaissance de la fédération car elle ne remettait pas en cause le principe de l'unité nationale⁶⁰. Dans leur ensemble, les K-D entretenirent une attitude ambiguë et changeante face aux demandes des mouvements nationaux⁶¹. Le dialogue fut difficile, mais en 1905-1907, la lutte pour l'égalité civique, la reconnaissance de l'autonomie de la Pologne, le respect des droits culturels et linguistiques permettaient de présenter un front commun face aux mouvances de droite.

Au cours des deux premières Doumas, les députés nationaux, majoritairement de tendance libérale, appartenaient aussi au parti K-D avec lequel des alliances se faisaient sur place. Aux élections à la Deuxième Douma, l'Union musulmane exigeait des grands électeurs, maîtres du vote, de lutter pour faire élire un député

58. Steinwedel, « The 1905 Revolution in Ufa... », p. 572.

59. « O pravah nacional'nostej i o decentralizacii. Doklad bjuro s'ezdu zemskih i gorodskih dejatelej 12-15 sent. 1905 goda », *Narodnoe Pravo*, n° 2, M., 1906.

60. F. Kokoškin, Oblastnaja avtonomija i edinstvo Rossii, Izdanie « Narodnoe Pravo », n° 20, M., 1906, p. 6-7.

61. V.V. Šelokaev, « Nacional'nyj vopros v Rossii : liberal'nyj variant rečeniya », *Kentavr*, 2, 1993, p. 45-59.

musulman. Cependant en cas de mise en minorité, la consigne était de soutenir un candidat russe d'un parti politique dont le slogan était l'égalité entre les peuples. Ainsi, par exemple, aux élections à la Deuxième Douma, l'ancien député et leader de la fraction musulmane de la Première Douma Topčibašev se rendit à Astrakhan pour défendre devant la société musulmane le député K-D sortant, qui était non musulman⁶². Cette articulation entre identification nationale et appartenance à un parti était assez complexe. Dans le gouvernement d'Oufa, les dirigeants musulmans et non musulmans se mirent d'accord pour que la province soit représentée par six députés musulmans et quatre députés russes, les musulmans disposant d'un droit de veto sur le choix des candidats russes⁶³. En 1905, les alliances entre les libéraux de toutes les régions russes se firent en grande partie grâce au programme des K-D qui, sur la question nationale, défendaient l'égalité civique de tous et le droit à l'autonomie. Présenté comme le parti des « nationalités opprimées »⁶⁴, ayant recueilli les plaintes sur la situation difficile des non Russes ou encore désigné par les antisémites de droite comme le parti des juifs, le parti constitutionnel-démocrate bénéficia dans un premier temps du soutien des « nationaux ». Cet afflux des minorités nationales dans le parti, leur influence sur le programme issu du congrès des *zemstva* de septembre 1905 avait débouché sur la reconnaissance de principe de l'autonomie polonaise. Comme on le sait, cette décision fut une des causes du départ d'une partie des militants des *zemstva* de la mouvance K-D, qui suivirent A.I. Gučkov et créèrent le parti du 17 octobre. Les octobristes fondèrent leur parti sur la préservation de l'unité et de l'indissolubilité de l'Empire, et le refus de l'autonomie fut une des colonnes vertébrales de leur programme⁶⁵.

Au cours des deux premières Doumas, le mouvement, (au demeurant, encore peu étudié) des autonomistes fédéralistes chercha à fédérer l'ensemble des représentants des nationalités (sans exclure les grands Russiens). Ils tentèrent de se structurer avant la Douma, puis se réunirent en congrès fondateur à Saint-Petersbourg en novembre 1904 afin de rassembler les représentants des nationalités non russes autour d'un projet construit non seulement d'égalité civile, mais aussi de reconstruction de l'Empire. Le premier projet de cette union en démontre en effet la radicalité. Il y était écrit que le but ultime de l'Union était la reconstruction de tout l'État russe sur des fondements fédéraux, les seuls valables pour un territoire si vaste. Une fois la Douma réunie, cent vingt députés qui représentaient treize peuples et dont la moitié n'appartenait à aucune autre fraction formèrent l'Union des autonomistes de la Douma. Cependant, la référence au fédéralisme avait

62. Archives Topčibašev, Archives de l'EHESS, valise 5, dossier 30 (*Prikaspijskaja gazeta*, Astrakhan, n°189).

63. Steinwedel, « The 1905 Revolution in Ufa... », p. 555-576.

64. D'après Ju.A. Akčurin, représentant du groupe des Tatars de Kazan auprès des K-D, *S'ezdy i konferencii konstitucionno-demokratičeskoj partii*, t. I, 1905-1907, M. : Rosspen, 1997, p. 159.

65. Partija « Sojuz 17 oktjabrja », *Protokoly s'ezdov i zasedanij CK*, t. I, 1905-1907, M. : Rosspen, 1996, p. 6.

disparu au profit du slogan de l'indivisibilité de l'État russe pris comme un tout⁶⁶, tant l'idée fédéraliste était fustigée par l'ensemble des partis. Néanmoins, le principe fédéraliste demeurerait bel et bien un fondement de l'Union, comme en témoignait sa volonté d'étudier les frontières géographiques et ethnographiques de l'Empire, en distinguant les zones qui ne faisaient pas objet de contestations de celles qui étaient l'objet de conflits⁶⁷. En plus de la décentralisation, du respect des droits culturels, juridiques, linguistiques des minorités, les frontières géographiques et les limites juridiques de l'autonomie devaient être définies en accord avec le désir de la population⁶⁸.

La formation de fractions, partis, mouvements définis par une identification ethnique et confessionnelle rencontrait des résistances. Par exemple les jeunes musulmans tatares attachés aux *trudoviki* se refusèrent à se constituer en un mouvement musulman, voyant en leurs coreligionnaires des éléments trop conservateurs⁶⁹. L'Union de la noblesse, consciente que seuls 53 % des nobles de l'Empire étaient russes, tenta d'organiser un front commun contre les réformes agraires en réunissant la noblesse allemande balte et la nombreuse et puissante noblesse polonaise aux Russes⁷⁰. Mais si la « nationalisation » des enjeux politiques rencontra des résistances, elle s'étendit néanmoins de manière brutale dès les années 1906-1907. Ainsi, même au sein de l'Union de la noblesse, la critique des lois électorales prenait pour cible principale la force des non Russes, notamment asiatiques, qu'A.I. Zybin opposait aux parents par le sang et par la foi, étrangement définis comme les Polonais, les Lituanais, les Allemands baltes, les Lettons, les Biélorusses, selon des distinctions en termes de « civilisation »⁷¹. Finalement, alors que le Koło polonais avait déjà conquis à deux reprises un grand nombre de sièges aux élections à la Première et à la Deuxième Douma, les partisans d'une solidarité de classe noble et ceux d'une solidarité nationale russe s'affrontèrent au profit des seconds au congrès de l'Union en mars-avril 1907⁷².

La nébuleuse nationaliste russe était composée à 60 % de mouvements localisés dans les quinze gouvernements de l'Ouest et du Sud-Ouest, elle faisait de l'unité et indivisibilité de l'Empire et de la défense de la nationalité dominante russe leurs principes cardinaux et leurs slogans électoraux⁷³. La question nationale jouait bien

66. « Na načale nerazdel'nosti rossijskago gosudarstva, kak edinago celago », Programma sojuza avtonomistov pervoj gosudarstvennoj dумы, archives Topčibašev, archives de l'EHESS, valise 1, non répertoriée.

67. Programma s''ezda avtonomistov pervoj gosudartvennoj dумы, archives Topčibašev, archives de l'EHESS, valise 1, non répertoriée.

68. *Ibid.*

69. Usmanova, *Musulmanskie predstaviteli...*, p. 168-169.

70. *Ob''edinennoe dvorjanstvo. S''edzy upolnomocennyh gubernskih dvorjanskih obscestv*, p. 403.

71. Les représentants de ces nationalités ne devaient pas être intégrés à la représentation nationale, mais il fallait leur garantir l'autonomie : *Ob''edinennoe dvorjanstvo...*, p. 292-295.

72. *Ibid.*, p. 398-404.

73. *Pravye partii*, M. : Rosspen, 1998.

un rôle clé dans les positionnements politiques, avec l'avènement d'un nationalisme grand russe⁷⁴.

À la tribune de la douma, la question des nationalités était certes moins présente que les questions institutionnelles, la répression policière ou la question agraire, les interpellations sur les violences faites aux non Russes étaient néanmoins incessantes. Ainsi les récriminations horrifiées adressées au pouvoir tsariste à la suite du pogrom de Białystok étaient reprises par les nationalistes musulmans qui, en retour, travaillaient à collecter des renseignements sur les pogroms qui avaient eu lieu dans le Caucase, dans les régions tatares⁷⁵. La dénonciation des violences policières, de l'arbitraire des gouverneurs, des heurts sanglants entre Russes et non Russes étaient relayés dans la presse, alors que se multipliaient les manifestations pour la levée de l'état de siège, notamment en Pologne. Au cours des deux premières doumas, la possibilité d'unir tous les représentants des nationalités sur un même programme de lutte pour l'égalité civique semblait accessible, alors que des premières tensions surgissaient sur les questions agraires, notamment avec les députés polonais. Le parti K-D tentait de donner une ampleur nationale aux méfaits du pouvoir russe dans les localités et s'engageait dans son travail législatif à lister l'ensemble complexe des mesures présentant un caractère discriminatoire à l'égard des non Russes, non orthodoxes, notamment des juifs, des Polonais, des musulmans⁷⁶. À la tribune, les conflits entre le pouvoir central, aidé des gouverneurs et des colons, et les non Russes prenaient une visibilité qu'ils n'avaient jamais eue auparavant, ainsi que le soulignaient les partis de droite.

Le 3 juin 1907, Nicolas II attribua l'échec de la Deuxième Douma à la présence excessive de non Russes au niveau trop faible de « conscience civique ». Il décida de dissoudre l'assemblée et de changer la loi électorale. Les clauses nationales de cette dernière sont bien connues : « La Douma doit être russe dans son esprit, puisqu'elle a été créée pour sauvegarder l'Empire. Ces peuples étrangers qui sont entrés dans nos possessions peuvent avoir des représentants dans la Douma⁷⁷ pour leurs besoins, mais ils ne doivent jamais être en un nombre leur permettant de décider des questions purement russes. Dans les régions frontalières où la population n'a pas atteint un niveau suffisant de conscience civique (*graždanstvennost*), les élections de la Douma doivent être temporairement suspendues »⁷⁸. Mêlant définitions territoriale et personnelle de la nationalité, la nouvelle loi électorale fut adoptée, sans examen par les chambres et sur seul ordre du souverain, pour contenir l'influence des opposants au régime, au nombre desquels les soit-disant allogènes.

74. D.A. Kocjubinskij, *Russkij nacionalism v načale XX stoletija*, M. : Rosspen, 2001.

75. Archives Topčibašev, archives de l'EHESS, valise 5, dossier 28.

76. Sur le travail législatif autour du projet de loi sur l'égalité civique (avril-juin 1906), voir *S'ezdy i konferencii konstitucionno-demokratičeskoj partii*, t. I, 1905-1907, M. : Rosspen, 1997, p. 535-538, 544, 598.

77. *Pravye partii*, t. I, p. 228.

78. Manifeste du 3 juin, *Polnoe Sobranie Zakonov Rossijskoj Imperii. Sobranie tretie, tome XXVII*, 1907, SPb., 1910, n° 29240-41, p. 319-320.

Elle priva la Sibérie et l'Asie centrale de représentation, réduisit le nombre de députés de la Pologne et du Caucase, ainsi que le nombre de villes aux élections directes. Dans les assemblées électorales des gouvernements, elle assura la majorité aux couches les plus conservatrices, c'est-à-dire aux propriétaires fonciers. Véritables maîtres des élections, peu nombreux dans les assemblées d'*uezd* réunies pour élire les grands électeurs, les grands propriétaires terriens (une trentaine dans chaque *uezd*), nobles pour la plupart, étaient les seuls auxquels le régime s'identifiait. Des régions périphériques perdirent tout droit à la représentation politique ou furent dotées d'un nombre de députés plus faible que par le passé⁷⁹. Conçues pour garantir aux forces soutenant le régime leur prééminence au sein de l'assemblée, les nouvelles lois électorales reflétaient la conception que les instances du pouvoir se faisaient de la société et de la légitimité de telle ou telle force sociale à gouverner auprès du tsar.

Les effets de cette redéfinition du corps électoral qui devait désormais être russe dans son esprit eurent des conséquences à plusieurs niveaux. La nouvelle loi ne concernait pas seulement les représentants des régions frontalières : dans les provinces centrales, elle visa aussi à limiter le nombre d'électeurs en fonction de leur nationalité ou confession. Cela se manifesta à l'échelle locale par l'organisation d'un enregistrement des électeurs selon la nationalité. Déjà mises en place dans certaines régions de l'Ouest ou du Caucase à l'occasion des élections des *zemstva* et des conseils municipaux, des curies nationales furent organisées pour élire les députés ou les grands électeurs attribués à chaque nationalité ou confession.

Du fait de la pérennisation de formes d'organisation sociale en fonction des *soslovija*, qui recoupaient en partie des hiérarchies ethniques et religieuses, et surtout de l'organisation à l'échelon local de curies nationales ou confessionnelles, les élections dans les régions non russes se cristallisaient autour de votes plus ou moins nationaux et de stratégies électorales fondamentalement ancrées dans les distinctions ethnoreligieuses. La pression exercée par les partis de droite, notamment issus des régions de l'Ouest, avait débouché sur la séparation des électeurs russes comme d'une caste privilégiée dans les provinces mixtes. Il avait été question de cantonner les représentants des nationalités au rôle subalterne d'experts sur les questions les concernant⁸⁰. Les nouvelles lois ne firent que radicaliser les réflexes de défense nationale. Ainsi, par exemple, au cours de la préparation des élections à la Troisième Douma, la conférence du groupe du peuple juif de la zone de résidence obligatoire appela ses électeurs à faire en sorte que les curies des grands électeurs urbains fussent composées uniquement de juifs. À cette seule

79. Ainsi les régions de la steppe, du Turkestan, les provinces de Turgaj, de l'Oural, d'Iakoutsk, les peuples nomades d'Astrakhan et de Stavropol comme les Cosaques de Sibérie n'eurent plus droit à un député, de même que le nombre de députés élus dans le royaume de Pologne passaient de 46 à 14, dont deux devaient obligatoirement être russes. *Polnoe Sobranie Zakonov Rossijskoj Imperii...*, n° 29242, p. 321. Ascher, *The Revolution of 1905...*, t. II, p. 352.

80. En témoignent les différents programmes politiques des partis de droite : dans celui de la section des partis nationalistes russes de Kiev, « les représentants juifs figureront à la Douma d'État seulement en qualité d'experts pour les questions relevant de leurs mœurs, foi, coutumes », *Pravye Partii*, t. I, p. 235.

condition, il leur était possible d'avoir un candidat juif au gouvernement⁸¹. Dans les régions privées de suffrage, les demandes de rétablissement des droits électoraux furent massives, notamment dans la mouvance libérale. Depuis le Turkestan, pétitions et harangues se multiplièrent afin de rendre sa voix à la région et de permettre sa participation à l'élaboration de la loi. L'absence de représentants posait problème à la Douma, dont les quelques députés restant affiliés à la fraction musulmane demandaient régulièrement la réintégration de représentants depuis des régions mal connues, dont il était à craindre la radicalisation politique⁸².

Conclusion

Comme en témoigne le discours du tsar cité plus haut, les nouvelles lois électorales permirent une redéfinition de l'Empire sur la base de son « essence » russe. Son identification à une nationalité dominante n'était plus seulement une plate-forme politique des partis nationalistes, mais la politique officielle du tsar. Les prémisses de cette politique avaient pour origine l'application des lois adoptées dès la Première Douma. Elles superposaient une logique d'ancien régime, où une société hiérarchisée en statuts gagnait un droit inégal à la participation politique, à des formes plus modernes de pression politique. Comme le soulignèrent les contemporains, la période 1905-1907 fut une période de formidable ouverture politique, notamment pour les représentants des nationalités capables de se mobiliser pour garantir à leurs représentants une place à la Douma. Face à cette menace, un débat important se structura sur la nature de l'Empire, le ferment de son unité, un débat qui engagea les partis représentés à la Douma, les élites gouvernementales, les divers représentants qui parlaient au nom de la défense des intérêts de certaines régions, confessions et groupes nationaux. Mais les discussions politiques de 1905-1907 ne touchèrent pas seulement à la refonte de l'État et de son unité sur le modèle de l'Empire, de la fédération ou de l'État nation. Il s'agissait aussi de définir les composantes sociales, confessionnelles, ethniques de l'Empire qui étaient les véritables porteurs et défenseurs de son identité. Destinée à rénover un Empire en crise, la figure du sujet loyal et/ou du citoyen à construire émergea de cette effervescence politique. Conscients de la force numérique des « éléments allogènes » composant 44 % de la population (et encore, si les Biélorusses et les Ukrainiens étaient comptabilisés comme des Russes), les dirigeants reconnaissaient la nécessité de prendre en compte leurs intérêts en les faisant représenter, mais les assignaient à leur « juste place », assujettie aux Russes d'origine qu'il s'agissait de privilégier.

81. Archives Topčibašev, archives de l'EHESS, valise 5, dossier 26.

82. T.V. Kotjukova, « Turkestan i Gosudarstvennaja Duma Rossijskoj Imperii », *Istoričeskij arhiv*, n° 3, 2003, p. 126-136, T.V. Kotjukova « Iz istorii bor'by za predstavitel'stvo Turkestana v gosudarstvennoj dume rossijskoj imperii », *O'zbekiston Tarixi*, n° 3, 2002, p. 37-47.

Le principe d'unité et d'indivisibilité de l'Empire fut affirmé par les juristes impériaux au cours d'une révolution et d'une reprise en main marquée par l'application de l'état d'urgence et le recours aux pouvoirs discrétionnaires des gouverneurs. Cet acte de naissance ne fut au fond que le signe d'une fracture profonde de l'unité impériale, dont témoigna l'ensemble des discours politiques qui mettaient en avant les conflits de classe et l'existence d'identités nationales aux intérêts contradictoires. La lecture ethnique de la représentation nationale fut moins promue par les représentants des non Russes que par les colons russes des périphéries, puis par le pouvoir central lui-même qui fit du caractère ethniquement russe de la Douma la garantie de sa légitimité et de son efficacité. La tension entre le discours universaliste et la position dominante accordée aux Russes ne fut pas résolue. En détruisant le principe d'unité qu'il venait de proclamer, le pouvoir tsariste reprit à son compte l'affirmation d'une fracture coloniale entre colons slaves et allogènes.

L'historiographie contemporaine sur laquelle nous nous sommes fondée pour notre étude perçoit néanmoins dans les années 1905-1907 et l'expérience globale de la Douma, un épisode unique et oublié : celui de l'organisation, au sein de l'Empire, d'une société multiethnique et multiconfessionnelle aux fondements égalitaires. La présence de députés non russes, bien que considérablement réduite après 1907 (elle passa de 220 à 70 députés) demeura importante en comparaison des autres empires coloniaux européens, et le passage à la Douma forma très largement de nouvelles élites qui, dans les pays Baltes ou dans la Pologne indépendante, allaient former la première classe dirigeante⁸³. Néanmoins, il est important aussi de souligner que dès décembre 1906, sous l'influence directe de Nicolas II, il fut décidé de garantir aux Russes « des colonies », aux cosaques ou encore à certaines minorités bien identifiées des sièges réservés au Parlement. Devenue politique officielle après l'arrivée au pouvoir de Stolypin, cette forme d'ingénierie ethnique n'était pas propre aux votes, mais à un large ensemble de politiques mises en place depuis les années 1880 et peu remises en cause après 1905. Elles permettaient de promouvoir les groupes reconnus pour leur soutien au pouvoir. Les libéraux, arrivés au pouvoir à la faveur de la révolution de Février 1917, se penchèrent à leur tour sur l'épineuse question de la représentation nationale fondée cette fois-ci sur le suffrage universel. En préparant les élections de l'Assemblée constituante⁸⁴, ils reprirent à leur compte les demandes de représentation proportionnelle permettant aux minorités nationales d'être représentées, mais se refusèrent à reconnaître le principe national comme fondement du découpage électoral. Surtout, ils critiquèrent l'octroi de sièges spécialement réservés à certains groupes ethniques, y voyant la continuation d'une politique d'ancien régime fondée sur la reconnaissance de privilèges. Dans les faits, la commission aux élections ratifia dans les régions

83. Rustem Tsiunchuk [Ciunčuk], « Peoples, Regions, and Electoral Politics : The State Dumas and the Constitution of New National Elites », *Russian Empire : Space, People, Power, 1700-1930* (Indiana-Michigan Series in Russian and East European Studies), 2007, p. 366-397.

84. L.G. Protasov, *Vserossijskoe učreditel'noe sobranie: istorija roždenija i gibeli*, M. : Rosspen, 1997, p. 250-262.

périphériques un découpage de ce type, comportant des quotas de sièges réservés. Plus généralement, l'expérience du Gouvernement provisoire, son refus de prendre en compte les demandes d'autonomie de l'Ukraine, voire de la Finlande et de statuer sur la construction fédérale avant la convocation de l'Assemblée constituante renforça l'opposition des mouvements nationaux⁸⁵. En plaçant la fédération et le découpage ethnique à la base de la réorganisation du pays, les bolcheviks ont rompu définitivement avec la période impériale. Pourtant, leur politique de reconnaissance des identités nationales ne s'explique qu'au regard des mouvements qui, depuis 1905, exigeaient une égalité de traitement entre Russes et non Russes et le redécoupage territorial en fonction des nationalités. Elle est aussi la continuation d'un système de gouvernement fondée sur le découpage du corps social en fonction des appartenances nationales⁸⁶.

CERCEC, EHESS

juliette.cadiot@ehess.fr

85. V.V. Šelohaev, « Razrabotka kadetami nacional'nogo voprosa v gody pervoj mirovoj vojny », in *Pervaja Mirovaja Vojna, Prolog XX veka*, M. : Nauka, 1999, p. 355-366.

86. Terry Martin, *The Affirmative Action Empire*, Ithaca : Cornell University Press, 2001 ; Francine Hirsch, *Empire of Nations, Russian Empire : Space, People, Power, 1700-1990*, Ithaca : Cornell University Press, 2005 ; Juliette Cadiot, *Le laboratoire impérial, Russie-URSS 1860-1940*, P. : CNRS éditions, 2007.